

Cuve de l'EPR, l'ACRO dénonce la politique du fait accompli

Le couvercle de l'EPR, attendu dans la journée à Flamanville, tout comme le fond de cuve, déjà en place, ont été déclarés non conformes aux règles de sûreté. Areva procède actuellement à des essais complémentaires pour tenter de qualifier l'acier qui a servi à leur fabrication. Sans attendre les résultats, le couvercle de l'EPR est apporté à Flamanville afin de préparer son installation. De nombreux instruments vont y être fixés. Areva et EDF tentent-elles de forcer la main des autorités avec cette politique du fait accompli ?

Alors que la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a saisi le Haut Comité à la Transparence et à l'Information sur la Sécurité Nucléaire (HCTISN), avec notamment, comme mission, d'émettre un avis sur les "mesures prises par AREVA et EDF pour assurer l'information du public" sur ce dossier, il est cocasse de constater que c'est Greenpeace qui annonce l'arrivée de ce couvercle. L'ACRO siège dans le groupe de travail du HCTISN.

Etant donné l'importance de l'enjeu pour la sûreté de la cuve, dont la défaillance doit être exclue, il est inquiétant de voir avec quelle légèreté est traitée ce dossier par le fabricant et le client.